



SOMMAIRE

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Mais que vient faire Blanquer dans cette histoire ?
- Page 3 : La FSU porte haut la laïcité
- Page 4 : Le choix du chômage
- Page 5 : Le syndicalisme en commun
- Page 6 : Les syndicats de la FSU33
- Page 7 : Votes pour les congrès de la FSU
- Page 8 : Le congrès de la FSU33

Congrès de la FSU 33 : Pour un syndicalisme de lutte et de transformation sociale

**VOTER jusqu'au 25 novembre
pour choisir les orientations de notre fédération.**

Ces dernières années, la violence des attaques s'amplifie contre les services publics, ses agents et les usager.ères, mais aussi contre les droits des salarié.es et des citoyen.nes : suppression de l'ISF, loi travail 2, loi de transformation de la fonction publique, réforme Vidal-Blanquer du bac et de ParcoursSup, réforme des retraites, « réforme » assurance chômage et santé, mais aussi les lois de « Sécurité Globale », « contre le séparatisme » ainsi qu'« anti-terroriste ».....

La répression s'abat aussi contre des manifestations et les militant.es...

La FSU 33 œuvre à chaque fois pour informer, analyser, mobiliser et agir collectivement face à ces attaques. En lien avec les organisations syndicales (CGT, FO, SUD, ...), mais aussi avec les actrice.teurs du mouvement social (LDH, RESF, le collectif bien venue, Quadrature du Net, Intermitant.es, la Libre Pensée, l'OGLP, la coordination Liberté 33, LAG Féministe, Greenpeace, la Santé un Droit pour Tous,...).

La FSU 33 travaille sans relâche à fédérer les forces progressistes défendant les services publics, les libertés fondamentales, les droits humains et l'écologie, la solidarité et l'émancipation.

Blanquer et Macron sont à l'offensive. Le Pen et Zemmour sont en embuscade. **Plus que jamais, nous avons besoin d'un mouvement syndical fort et combatif, à même de réagir.**

Il est important aujourd'hui de débattre pour trouver les moyens d'impulser le modèle social que nous voulons ainsi que des services publics à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui.

Notre 10^e congrès national se tiendra à Metz du 31 janvier au 4 février 2022. Le moment est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération.

Tou.tes les adhérent.es sont appelés à voter du 4 au 25 novembre sur les orientations à donner à notre fédération pour faire face au contexte social dégradé...

Notre congrès départemental aura lieu les 10 et 11 janvier 2022. Notez cette date, c'est un moment important pour la vie démocratique de notre fédération.

Édito



**Laurence Laborde,
Catherine Dudes,
Alain Reiller,
Co-Secrétaires Départementaux**

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique de la FSU de Gironde. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès aux informations Vous concernant ou les faire effacer en vous adressant à la FSU GIRONDE, 44 cours Aristide Briand, 33000 Bordeaux

N°ISSN: 1278-8635
N° CPPAP: 0715 S 08131

Directeur de la Publication :
Alain Reiller.

44 cours Aristide Briand
33000 Bordeaux
Prix 0,70 euros
Imprimé KORUS IMRIMERIE
39, rue du Brétail
33320 EYSINES

La laïcité ne doit pas être instrumentalisée !

La FSU33, la LDH 33 (Ligues des Droits de l'Homme), la Libre Pensée 33, SNEP-FSU 33, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples et UCL 33 (Union Communiste Libertaire) se sont réunies le 11 octobre pour réagir face à cette campagne d'affiches du ministère de l'Éducation : « c'est ça la laïcité » : elles prétendent illustrer ce qu'est la laïcité, pourtant aucune d'entre elles ne met en scène la laïcité telle que définie par la loi 1905. Il n'est pas question ici de libre exercice du culte ou de séparation de l'église et de l'état : les affiches illustrent au contraire la vision dévoyée de la laïcité que promeut l'extrême-droite et le gouvernement, c'est à dire un racisme culturel qui suspecte un manque d'intégration et un refus des valeurs républicaines chez les citoyen.nes d'origine étrangère et/ou de confession musulmane.

Ainsi, le fait que "Sacha et Neissa" puissent faire de la piscine ensemble, ou encore que "Eva et Kellijah" puissent être ami.es "tout en étant différents" est présenté comme un triomphe de la laïcité. C'est le "communautarisme" fantasmé par l'idéologie réactionnaire qui est ici visé.

Cette campagne de communication s'accompagne de tout un dispositif pédagogique qui vise à promouvoir au sein de l'Éducation Nationale la vision de la laïcité de Jean Michel Blanquer. Ce dernier adopte un certain nombre de propositions contenues dans le rapport du

très droitier Jean Pierre Obin commandité pas Blanquer après l'assassinat de Samuel Paty. Un large plan de "formation à la laïcité" du personnel éducatif est ainsi lancé dans ce cadre.

Nous avons décidé de répondre à ces mesures par des initiatives multiples et collégiales afin de mettre en lumière la dimension réactionnaire de ce dispositif, mais aussi de promouvoir l'antiracisme et les véritables valeurs de la laïcité par :

Les affiches illustrent au contraire la vision dévoyée de la laïcité que promeut l'extrême-droite et le gouvernement

- Un courrier public au ministre et des demandes d'audience à l'inspection d'académie de Gironde, La Rectrice de Bordeaux et à la préfète de Gironde.
- Un samedi de formation en novembre sur la laïcité et la loi séparatisme à destination du mouvement associatif organisé par la LDH 33 Aquitaine.
- Une réunion publique le 11 décembre à 14h à Mérignac pour une campagne laïque sur les libertés et les droits humains tenue par La LP 33.
- Un dispositif de signalement des excès de zèle des services de l'État
- Le lien avec la Vigie de la Laïcité.

Nous allons également rédiger des argumentaires que nous diffuserons largement.

Le rapport Obin

Sur le Café Pédagogique, François Jarraud nous renseigne sur le rapport Obin

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2021/06/16062021Article637594202933332541.aspx>

« Un rapport dénonciateur

Reposant sur aucune argumentation, le rapport prévoit de changer en profondeur la conception traditionnelle de la laïcité qui s'est installée dans l'École et généralement l'État. C'est une définition très négative. La laïcité n'est pas définie. Ce qui est désigné ce sont les adversaires et les idées ennemies. Le rapport est ainsi lardé de remarques felleuses.

Pour JP Obin il est "surprenant" que la diversité soit "fréquemment citée" dans les valeurs de la République et dans des formations académiques. Il dénonce aussi des formations " aux approches parfois discutables telles que « Lutte contre les stéréotypes de genre », « Lutte contre les discriminations » ou « Formation de formateurs à la diversité »". JP Obin a la solution : il faudra écrémer les formateurs actuels pour ne garder que ceux qui sont conformes à lapenséejeanpierreobin. De même il appelle à mettre dans les jurys de recrutement des enseignants de "nouveaux profils de personnes" conformes à lapenséejeanpierreobin.

Il dénonce "l'autonomie universitaire et le corporatisme enseignant" comme des risques pour ses formations à la laïcité. Cela nous vaut un paragraphe sur " les dérives idéologiques que l'on connaît et qui affectent certains départements universitaires de sciences humaines ont pénétré quelques instituts, comme le montrent certaines pratiques et certains projets de maquette. En guise de formation à la laïcité, on inflige parfois aux étudiants des cours ou des mémoires portant sur la « déconstruction » du discours officiel sur la laïcité, prétendant mettre à jour le « racisme systémique » d'un État « post-colonial » et « islamophobe ». Ce souci purificateur n'oublie pas le kit pédagogique de 2015 "au contenu parfois discutable et dont le Conseil des sages n'a jamais été saisi".

Sous couvert de laïcité le rapport propose en fait une police de la pensée et une chasse aux sorcières dans un climat de guerre intérieure. On est dans la mobilisation des esprits de la façon la plus lourde possible. »

Cette campagne d'affiches et la sortie du rapport s'inscrivent dans les réformes Blanquer et la politique Macron qui cherchent à instaurer un contrôle idéologique sur nos métiers et nos engagements.

Elle relève de la même logique que la loi « séparatisme » qui, sous prétexte de vouloir combattre le terrorisme, permet un contrôle des toutes les organisations, syndicales et associatives, sur le contenu de leurs revendications. Si la FSU publie par exemple un texte incitant à se mobiliser contre une loi ou une directive considérant qu'elles sont contraires à nos valeurs, elle pourrait se faire interdire.

Sous prétexte de laïcité, c'est tout un modèle de société que l'on cherche à nous imposer en poliçant notre conscience.

La FSU porte haut la Laïcité !

Le congrès de la FSU du Mans en 2016 rappelait son attachement à la loi de 1905 qui place la laïcité, comme une liberté de conscience de chacun.e de nature à créer du lien social et permettre le « vivre ensemble » en s'appuyant sur des valeurs essentielles comme la solidarité, l'égalité, la justice sociale, la fraternité. Bien à l'opposé du message de cette campagne !

En entrant précocement dans la campagne présidentielle, cette question risque de faire le beau jeu des nationalistes en stigmatisant les étrangers avec des prénoms qui ne seraient, d'après eux, pas français...

La FSU condamne la confusion entretenue entre neutralité de l'État (avec ses agent-es), et neutralité de l'espace public. Cette question rejoint d'ailleurs celle du port du voile sur une plage ou à l'école.

Et bien entendu le texte rappelle aussi que la FSU s'oppose aux propos stigmatisant une partie de la population sur des bases xénophobes, ethniques, antisémites ou islamophobes, qui rompent l'égalité des droits.

Non seulement ces stigmatisations sont inefficaces pour combattre les intégrismes religieux, mais on sait où elles peuvent conduire,

Mais en période de crise économique et sociale, cela débouche sur une remise en cause des valeurs démocratiques ; si on fait de l'identitaire, on restreint logiquement les libertés.

En France, on a des services publics pour l'égalité des droits

Dans le contexte de crise économique, politique et sociale, il est donc utile de rappeler que le statut des fonctionnaires est garant de services publics qui respectent la liberté d'opinion et d'expression de toutes les citoyen-nes. C'est en cela qu'il faut aussi le protéger des dérèglementations sous couverts d'adaptation au local ou à un événement particulier. L'État d'exception permanente risque de devenir le quotidien, comme le passe sanitaire, l'État d'urgence...

La stricte neutralité des fonctionnaires induit une totale impartialité sans subir quelque pression que ce soit, politique, patronale ou religieuse (sans dire que le fonctionnaire n'est pas un citoyen comme un autre, et donc il a le droit de s'exprimer à l'occasion d'élections politiques).

Hors aujourd'hui tous les services publics sont mis sous concurrence déloyale du privé.

Évidemment la laïcité doit S'appuyer sur l'école publique

Mais c'est bien tout le contraire qui est fait : par la sélection à ParcoursSup, par le développement dogmatique de l'apprentissage principalement par des organismes non contrôlés par l'EN, par le contrôle de nos métiers par les usagers, la défiscalisation des officines privées, c'est bien une logique privée qui est mise en place. Le secteur de la santé aussi y est plus que jamais confronté. Jamais le développement des cliniques n'a été aussi important aux dépens de l'hôpital public. En clinique, certains principes comme le droit à l'avortement, la prise en charge des plus défavorisés... peut être remis en cause.

C'est bien un modèle élitiste que l'on nous impose, loin de des principes d'égalités de conscience.

Il appartient à l'école de faire vivre la laïcité comme garantie de la réflexion dans tous les champs disciplinaires, de permettre la construction de l'esprit critique, à l'abri des pressions idéologiques, confessionnelles ou économiques.

La confrontation des points de vue est un rempart contre la montée des obscurantismes et des dogmatismes.

La neutralité ne signifie pas neutralisation des savoirs, de l'esprit critique, du débat démocratique et des valeurs démocratiques et humanistes.

Le prochain congrès de la FSU 2022 devra porter encore haut les couleurs de la laïcité en s'engageant à poursuivre la réflexion notamment dans son programme de formation.



« Le choix du chômage », enquête sur les racines de la violence économique

Editions FUTUROPOLIS, 2021
Benôit Collombat, Damien Cuvillier
Note de lecture :
Dominique MALON, Pôle Emploi

Cette BD est très explicite sur les origines politiques du chômage de masse et les choix qui ont été faits.

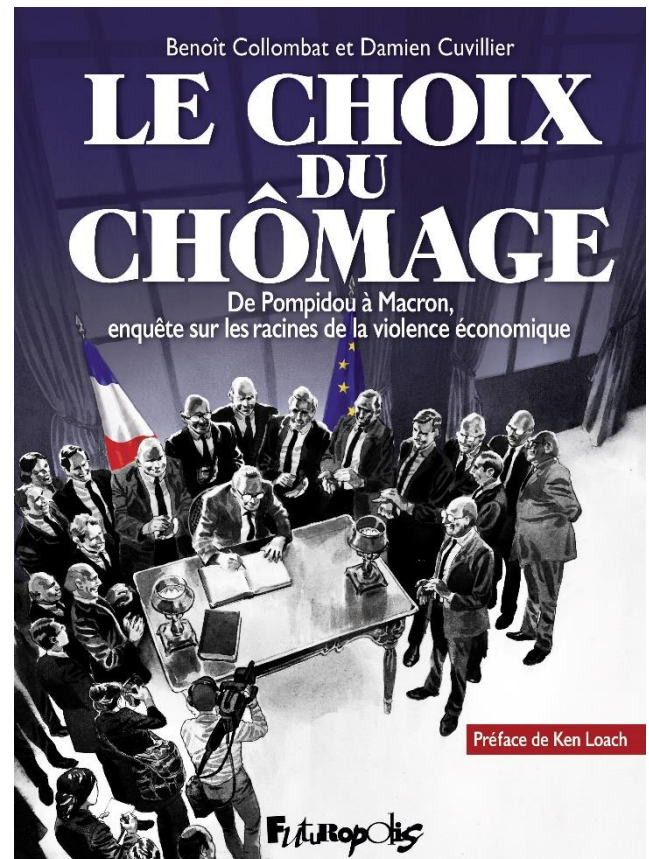
Benoit Colomba journaliste d'investigation et Damien Cuvillier dessinateur qui ont réalisé cette BD, ont enquêté pendant 3 ans auprès de spécialistes (hommes politiques, témoins, acteurs, experts, pour découvrir la source de ce choix politique...) – le choix de la forme BD permet de rendre accessible au plus grand nombre les questions complexes d'ordre économique et financiers, les liens avec le chômage et l'emploi et comprendre que l'économie c'est un CHOIX et d'abord un choix politique.

L'idée est celle de l'apparition d'une violence économique dans les années 80-90. C'est dans ces années (et sous la gauche d'abord) que le pouvoir politique a décidé de se dessaisir de tous les leviers qu'il avait pour les contrôler financiers et économiques.

Les auteurs sont partis du constat de l'augmentation du chômage, des emplois précaires et ont fait le lien avec les décisions politiques et économiques, comme une enquête policière pour retrouver les acteurs et témoins de « qui a tué le plein emploi ». En toile de fond, le néolibéralisme dont l'idéologie est que l'État sert le marché. L'idée dès les années 70, aussi que la stabilité de la monnaie serait la garante de l'ordre social et qu'il ne faut surtout pas lutter contre le chômage à court terme. Le tournant de la rigueur en 1983 (sous la gauche de Mitterrand) et de l'acceptation du chômage qui devient une variable d'ajustement et qui est bien un choix fait à un moment donné par les politiques sous une idéologie néolibérale. L'histoire aussi du mouvement de balancier sur les nationalisations, sujet revenu sur l'actualité avec la crise sanitaire (intérêt soudain retrouvé de renationaliser des banques ou relocaliser dans le secteur de la santé)

La France se caractérise malgré tout par une certaine résistance à cette politique néolibérale (syndicats, citoyens : gilets jaunes...) – si le taux d'abstention aux élections aujourd'hui est aussi élevé, n'est-ce pas parce que les électeurs considèrent que les politiques de gauche ou de droite ont suivi les mêmes orientations. Sachant qu'on l'a vu lors de la crise sanitaire tout est soudain apparu possible (se passer de la règle des 3 % de déficit budgétaire dicté par l'UE, relocaliser des secteurs stratégiques...)

Prime d'attractivité :
42 % des collègues
ne la toucheront pas !



Rien ne pourra se passer sans rapports de force (préface de Ken Loach) et des relais à haut niveau de ces rapports de force.

Un ouvrage qui éclaire sur les coulisses des décisions politiques stratégiques et très didactique sur des sujets complexes qui permet et s'écarter du discours dominant pour avoir sa propre réflexion. Le livre à lire avant les prochaines élections !



« Le syndicalisme en-commun », Arguments pour une refondation

Editions Syllepse, avril 2021.

Instituts de recherche de la FSU <http://institut.fsu.fr/>

Francis Vergne (coord), Louis-Marie Barnier, Jean-Marie Canu, Christian Laval, Erwan Lehoux

Entretien avec un auteur,

François Richard

L'institut de recherche de la FSU vient de publier un ouvrage collectif, « Le syndicalisme en commun », qui nous intéresse au premier chef, puisque le sous-titre est « arguments pour une refondation ». Nous avons demandé à notre camarade du SNESUP, désormais bordelais, Jean-Marie Canu, l'un des auteurs, de nous le présenter rapidement en répondant à deux questions.

- Quel regard portez-vous sur l'état du mouvement syndical en France en général et, plus précisément, sur l'état du syndicalisme dit "de transformation sociale" ?

A partir du tournant des années 80, le capitalisme s'est progressivement désindustrialisé, mondialisé, financiarisé. Le débat politique (même biaisé) a cédé devant la dictature des marchés. L'État s'est mué en agence de moyens au service de la création de profit. La liberté privée, dérégulée, est devenue la norme d'une société hyper-individualiste.

Quant au syndicalisme, Il est émietté, morcelé, confronté à la crise générale des collectifs de travail, à l'éclatement du salariat, à la dispersion des unités de production, à la destruction des cadres juridiques protecteurs issus des luttes sociales antérieures.

Ce qui conduit chacune des victimes de ce système à chercher, trop souvent seul.e ou à l'intérieur de son

groupe d'appartenance, les moyens de résister. Ces luttes sont fondamentales : elles alertent la société, dénoncent les oppresseurs, solidarisent les victimes, renforcent la volonté de lutter, esquissent les prémices d'un au-delà possible et peuvent même parfois – trop rarement – déboucher sur quelques gains. Mais à elles seules elles ne peuvent mettre à bas l'exploitation et la domination capitalistes.

Et si le syndicalisme – fut-il de transformation sociale – ne peut à lui seul renverser le cours des choses, rien de fondamental ne pourra être obtenu sans lui.

- Vous appelez ce mouvement syndical à une refondation, en indiquant la piste d'un "syndicalisme en commun". Peux-tu préciser ce que recouvre cette notion ?

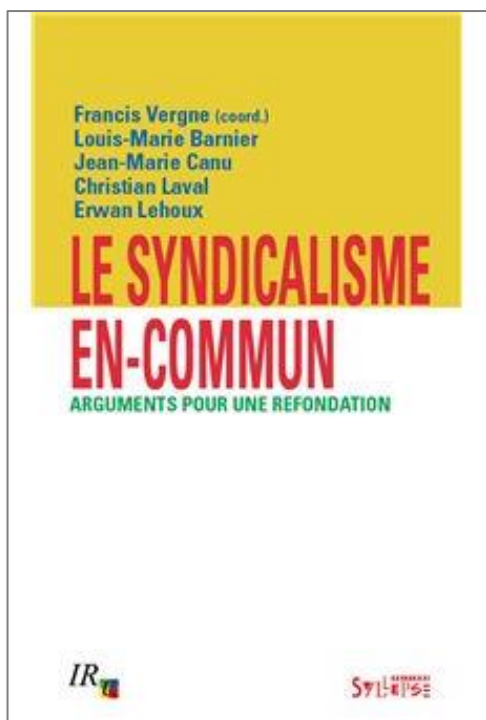
Pour remettre à l'endroit ce que le capitalisme a mis à l'envers, il faut lier les luttes contre l'exploitation dans le travail aux luttes contre les différentes formes de domination dans la société (capitaliste – patriarcale). Il faut réaffirmer que tout est politique.

Il faut construire un syndicalisme ancré en premier lieu dans le concret du travail et des métiers mais qui soit capable de prendre en compte toute la réalité de toutes les formes de domination et d'oppression dont, en tant que personne individuelle, chacun.e est la victime.

C'est par l'intégration dans son « logiciel » de pensée et d'action de propositions alternatives issues de ces différents mouvements que le syndicalisme peut redonner au monde du travail un horizon

d'espérance pour lequel il vaut la peine de se battre.

Ce syndicalisme, que nous proposons d'appeler « syndicalisme en-commun » est déjà en germe. On voit ses prémisses émerger, notamment dans l'alliance entre le syndicalisme de transformation sociale et les mouvements féministes, alternatifs, écologistes, antiracistes. Dans la pratique, ces multiples mouvements inventent des formes d'action originales et préfigurent d'autres modèles d'organisation. Il s'agit aujourd'hui d'aller vers leur mise en commun, non pas au côté, mais avec le syndicalisme que nous portons. Le syndicalisme en commun est le nom d'une refondation qui a déjà commencé.



Votes jeudi 4 nov. au jeudi 25 nov. 2021

Chaque syndiqué.e reçoit chez ellui le POUR « gris » (suppl. "POUR" n°235 / octobre 2021) qui lui permettra de se positionner sur les orientations de la FSU. C'est important pour donner un axe d'actions de notre fédération qui valorise avant tout le dialogue interne.

Modalités de vote : se rapprocher de son syndicat départemental, régional ou national ; par correspondance ou sur l'établissement...

Rapport d'activité fédérale national

Parce qu'avec plus de 162 000 syndiqué-es, la FSU n'est pas un vecteur de la pensée unique, mais le meilleur dénominateur commun entre des approches et analyses diverses, il est important qu'aujourd'hui chacun-e d'entre nous prenne le temps de lire et de se prononcer. Les résultats de ce vote détermineront le cap à donner et la composition des équipes militantes de la FSU notamment au niveau national.

Orientation fédérale nationale

Les tendances sont donc partie intégrante de notre organisation syndicale, de ses décisions et de son fonctionnement, au même titre que chacune des sections départementales. La conséquence concrète est la composition des instances internes (voir page précédente).

Les fenêtres « éducation » et « Droits et libertés »

Dans le rapport d'activité, deux rédactions de texte sont soumises au vote : elles sont importantes vis-à-vis des orientations à prendre pour notre combat sur l'école et la société (voir page précédente).

10^{ème} Congrès de la FSU GIRONDE

Lundi 10 et mardi 11 janvier 2022
Au Lycée Gustave EIFFEL, Bordeaux

4 thèmes seront abordés :

- ✓ thème 1 : **Éducation, formation, recherche, culture :**
 - ✓ un service public pour le progrès social
- ✓ thème 2 : **les services publics, pour réaliser le service public,**
 - ✓ une idée moderne
- ✓ thème 3 : **Rupture écologique, droits humains et justice sociale :**
 - ✓ une urgence démocratique
- ✓ thème 4 : **Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien**

Autorisations d'absence : à faire au moins 3 jours avant le congrès.

Les modalités et inscription seront publiées lors du prochain Agora et sur le site de la FSU33.

Ouvert à toutes et tous adhérent.es



FSU 33



VOTES pour le congrès de la FSU

Mais, c'est quoi au juste cette histoire de « courants de pensée » ?

Au début des années 1990, des militant.es exclu.es de la FEN parce qu'elles et ils contestaient une direction hégémonique ont créé la FSU avec la volonté de montrer que les différences et les désaccords sont un atout pour travailler ensemble, et non l'inverse.

La FSU a gagné la première place dans l'Éducation Nationale. Depuis sa création, la FSU est la seule fédération syndicale organisée par courants de pensée ou tendances. Nous avons choisi un fonctionnement collectif et pluraliste, et non régi par le « fait majoritaire ».

Comme tout collectif, la FSU (composée de plus de 162 000 syndiqué.es) est forcément traversée par de nombreux débats. La FSU a fait le choix d'organiser et de structurer ces débats démocratiquement, notamment avec l'existence de courants de pensée (tendances), reconnus au sein de notre syndicalisme : chacun.e pourra trouver sa forme d'expression. C'est le PLURALISME !

Les tendances sont donc partie intégrante de notre organisation syndicale, de ses décisions et de son fonctionnement, au même titre que chacune des sections départementales.

La SYNTHÈSE : L'ADN de la FSU

Fort.es de nos différences, la confrontation des idées débouche sur une réponse originale : la SYNTHÈSE. Aucune décision majeure engageant notre organisation ne peut être prise sans un accord d'au moins 70 %.

C'est ce processus qui permet de concilier les contradictions apparentes entre des orientations différentes issues des tendances ou des sections

départementales. De cette diversité naît alors une force collective pour un syndicalisme à la fois offensif et au plus près du terrain.

Cette consultation... Elle sert à qui, elle sert à quoi ?

C'est sur la base de ce vote interne à la FSU que sont données les grandes orientations de notre fédération syndicale pour les 3 années à venir.

Cela permet également de désigner des équipes militantes, aux niveaux départemental, régional et national, à l'image de l'orientation votée par les syndiqué.es. Permettre la libre expression de toutes les orientations dans un cadre organisé, pluraliste et démocratique.

Dans les autres organisations syndicales, des orientations différentes existent, mais n'ont pas de cadre démocratique pour s'exprimer ; ce qui peut laisser place à jeux de pouvoirs souterrains. Les tendances permettent donc un débat en toute transparence et donc plus démocratique. Et cela n'empêche pas de vouloir construire le syndicat car ce qui nous rassemble reste plus fort que ce qui nous divise.

Quelles sont les conséquences concrètes de cette consultation ?

La conséquence concrète c'est la composition des instances internes. Le nombre d'élu.es est redéfini à chaque élection interne, à partir de la représentativité donnée par les syndiqué.es à chaque tendance : UNITÉ ET ACTION, L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE, ÉMANCIPATION, URIS (unité, revendication, indépendance syndicale), FRONT UNIQUE.

Il n'est pas nécessaire de se reconnaître dans une tendance pour voter.

Fenêtres « Éducation, enseignement supérieur » soumises au vote :

Fenêtre A

Dès la rentrée 2020, la FSU aurait dû demander le départ des ministres Blanquer et Vidal. En effet, non seulement ils ont mis en œuvre à marche forcée des réformes néolibérales amplifiant les inégalités scolaires, mais ils se sont déconsidérés aux yeux des personnels par leur gestion irresponsable de la crise sanitaire dans leurs ministères. Tout en dénonçant justement leurs politiques néfastes et en continuant de défendre un système éducatif juste et émancipateur, ainsi qu'en recherchant les arcs intersyndicaux, voire associatifs les plus larges possibles pour mener les actions en direction des personnels et militant.es, la FSU doit mettre cette exigence de départ en avant aujourd'hui.

OU

Fenêtre B

Alors que, dans le cadre d'une politique décidée par le Président Macron et soutenue par la majorité LREM, les ministres Blanquer et Vidal poursuivaient leur travail de sape néolibérale, la FSU a continué de défendre un système éducatif juste et émancipateur, aux antipodes de réformes renforçant les inégalités scolaires. Elle a pour cela toujours recherché les arcs intersyndicaux, voire associatifs (parents d'élèves) les plus larges possibles, mené diverses actions en direction des personnels et des militants. Au-delà des individus qui les portent, ce sont bien les politiques éducatives réactionnaires qu'il faut combattre, avec les personnels et les parents.

Fenêtres « Droits et libertés » soumises au vote :

Fenêtre A

Dans la période, la FSU a été partie prenante de tous les cadres permettant de lutter, dans le respect de ses mandats revendicatifs et le souci de son indépendance syndicale, avec la perspective de construire les unités les plus larges possibles, pour convaincre et mobiliser le plus massivement contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des revendications porteuses d'alternatives sociales, écologiques, féministes, et de défense des libertés.

OU




















Fenêtre B

Dans la période, des cadres unitaires permettant de lutter contre les replis sécuritaires et identitaires et d'y opposer des alternatives sociales, écologiques, féministes et respectueuses des libertés ont vu le jour. La FSU doit être à l'initiative dans le lancement et l'animation de ce type de collectifs, même si elle s'est également associée à nombre de ces cadres ou aux mobilisations qu'ils proposaient.



Les Syndicats de la FSU33

Les syndicats de la FSU regroupent tous les corps de métier des fonctions d'État, Territoriale et hospitalière. Tu trouveras ci-joint la liste de ses syndicats en Gironde ainsi que les secrétaires.

	EPA	Education Populaire Autogestion (Jeunesse et Sports)	Florence ABADIE	Florence.abadie@wanadoo.fr
	SNAC	Affaires Culturelles	Patrice CAMBRA	patrice.cambra@culture.gouv.fr
	SNASUB	Administration Scolaire Universitaire et Bibliothèques	Hélène DESTREM Mémilie VIDAL (secteur social)	snasub.fsu.bordeaux@snasub.fr
	SNCS	Chercheurs scientifiques	fsu33@fsu.fr	fsu33@fsu.fr
	SNE	Syndicat national de l'environnement	fsu33@fsu.fr fsusnuter33@gironde.fr	fsu33@fsu.fr fsusnuter33@gironde.fr
	SNEP	Education Physique et Sportive	Fabrice ALLAIN	s2-33@snepfsu.net
	SNEPAP	Personnels d'Administration Pénitentiaire	Pierre-Marie FOURNIER	pierre-marie.fournier@justice.fr
	SNES	Enseignements de Second Degré	Arnaud LACOMBE	s2gironde@bordeaux.snes.edu
	SNESUP	Enseignement Supérieur - INSPE	Stéphanie PÉRAUD- PUIGSÉGUR	spp3@orange.fr
	SNETAP	Enseignement agricole public	Yolaine ROUAULT	Yolainerouault33@gmail.com
	SNICS	Infirmières Scolaires Conseillères de Santé	Sabine DELOEIL	snics33.sd@gmail.com
	SNPES-PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse	Anne Marie PEREZ PAPIAU	anne.marie.perez.papiou@wanadoo.fr
	SNPI	Personnels d'inspection	Eric GUTKOWSKI	e.gutkowski@wanadoo.fr
	SNU TEFI Pole Emploi insertion	Personnels de Pole Emploi Personnels de l'insertion, des Services Publics ou assumant des fonctions de SP	Dominique MALON	syndicat.snu-aquitaine@pole-emploi.fr
	SNUAS-FP	Assistantes sociales de la Fonction Publique	Valérie PARIS	aquitaine@snuasfp-fsu.org
	SNUEP	Enseignement professionnel	Géraldine JOUSSEAUME Paul BOUSQUET	snuempaquitaine@gmail.com
	SNUIPP	Enseignements du 1 ^{er} degré	Samantha FITTE Kathy SOUFFRON Marc VICCELI	snu33@snuipp.fr
	SNUITAM	Interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer	Catherine CHOLTUS	catherine.choltus@developpement-durable.gouv.fr
	SNUP CDC			
	SNUPDEN	Personnels de direction 2nd degré Education Nationale	Anne Marie GUICHAOUA	anne.marie.guichaoua@free.fr
	SNUTER	Agents des collectivités locales, de l'Intérieur (Préfectures), des Affaires Sociales et des Finances	Yannick SEGURA	fsusnuter33@gironde.fr

